



Les écoles de la scène, de l'évènementiel
et des métiers artistiques

PLAN DE FORMATION

CHARGÉ DE PRODUCTION
ET GESTION D'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES

MAI - AICOM - ATLA - ACADEMIE ADELINE TONIUTTI
PARIS - LYON - NANTES - NANCY - BRUXELLES - VALENCE - GENÈVE

admissions@school-of-arts.fr

+33 1 89 71 18 77

www.school-of-arts.fr

School of Arts vous propose le double cursus Musique Chargé de Production et Gestion d'Événements Artistiques.

Votre semaine se déroulera en 3 temps :

- Cursus artistique
- Cours théoriques sur le métier de chargé de production
- Temps en entreprise

LES AVANTAGES DE CETTE FORMATION

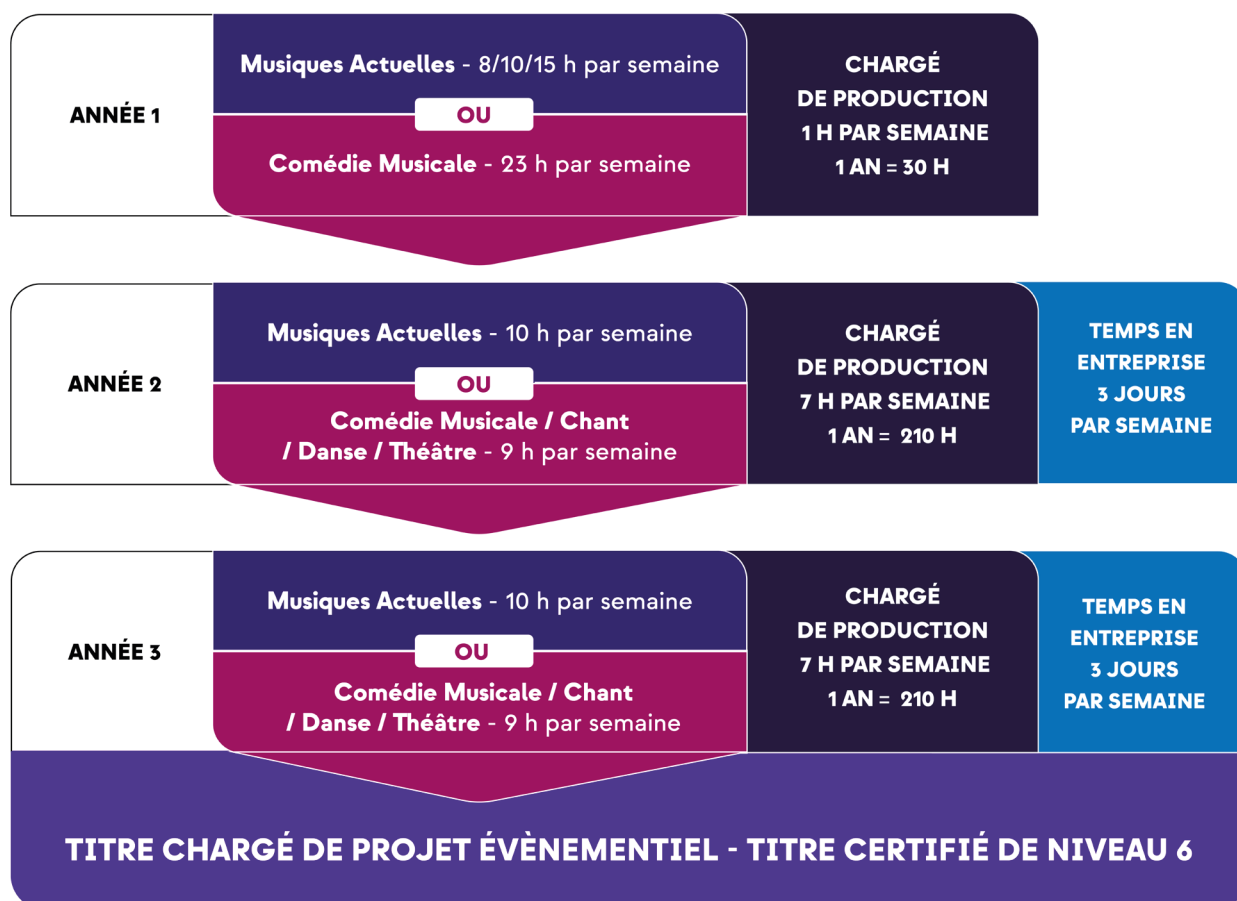
- Approfondir et poursuivre votre formation artistique dans votre école
- Apprendre le métier de chargé de production et obtenir une certification niveau 6 (équivalent bac +3) reconnue par l'état
- Faire financer intégralement votre formation et toucher un salaire mensuel
- Tisser un nouveau réseau professionnel au sein de votre entreprise dans le domaine culturel

QUE TE RESTE-IL À FAIRE ?

- Prendre rendez-vous avec notre équipe admission
- Choisir avec quelles entreprises vous souhaitez collaborer et candidater
- Nous mettons à votre disposition une liste d'entreprises culturelles qui correspondent à votre profil

LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ?

- Formation en 3 ans Chargé de Production et de Gestion d'Événements Artistiques, titre certifié de niveau 6 - équivalent Bac+3 en double cursus avec nos formations Musiques Actuelles ou Comédie Musicale / Chant / Danse / Théâtre
- Ouverture en contrat d'alternance dès la deuxième année pour une expérience en entreprise et un financement intégral de votre formation par l'employeur
- Disponible dès Septembre 2023 à Paris en double cursus Comédie Musicale / Chant / Danse / Théâtre et en Musiques Actuelles et à Nancy en double cursus Musiques Actuelles



Durée de la formation : 3 ans - Volume Horaire : 450h de cours

FORMATION PROPOSÉE PAR LES ÉCOLES DU GROUPE SCHOOL OF ARTS : ATLA, AICOM & MAI

Cette formation prépare au titre Chargé de Projet Événementiel, Titre certifié de niveau 6, codes NSF 320m et 335, enregistré au RNCP le 14/09/2020, délivré par FORMATIVES
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34927/>
<https://formatives.fr>

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Cette formation s'adresse aux artistes et aux personnes qui souhaitent évoluer dans la gestion et dans la production artistique.

Prérequis

Niveau Baccalauréat

Pratique musicale débutante, intermédiaire ou avancée

(évaluation à l'entrée en formation pour le cursus artistique).

Admission sur entretien de motivation avec nos responsables d'admissions

OBJECTIF DE LA FORMATION

Apprendre à concevoir, préparer et organiser un projet artistique en l'inscrivant dans une stratégie globale, parce que c'est toujours valorisable d'être soi-même artiste pour appréhender le monde culturel et le comprendre, cette formation a pour objectif d'allier la formation musicale à la formation de gestion d'événement culturel.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation a été élaborée selon un découpage de modules de formation permettant de couvrir l'ensemble des compétences requises pour les métiers de la production.

Modules principaux :

★ Module 1 : INDUSTRIE MUSICALE (21 heures de cours) composé de

- Panorama du secteur (7 heures)
- Musique enregistrée (7 heures)
- Musique Live et Spectacle vivant (7 heures)

★ Module 2 : MANAGEMENT et GESTION (56 heures de cours) composé de

- Méthodologie de projet (28 heures)
- Management de projet (28 heures)

★ Module 3 : STRATEGIE et DEVELOPPEMENT (49 heures) composé de

- Stratégie de business (21 heures)
- Stratégie de carrière artistique (14 heures)
- Stratégie événementielle et de tournée (14 heures)

★ **Module 4 : BUDGET et FINANCEMENTS (28 heures) composé de**

- Introduction à la gestion et à la finance (7 heures)
- Comptabilité (7 heures)
- Gestion de budget (7 heures)
- Subventions, sponsoring et mécénat (7 heures)

★ **Module 5 : DROIT et CONTRATS (28 heures) composé de**

- Introduction aux notions juridiques (7 heures)
- Les différentes formes de contrat (10,5 heures)
- Droit du travail (3,5 heures)
- Droit d'auteur et propriété intellectuelle (3,5 heures)
- Droit des assurances (3,5 heures)

★ **Module 6 : COMMUNICATION et MARKETING (98 heures) composé de**

- Communication (35 heures)
- Marketing (28 heures)
- Création de contenus et Multimédia (21 heures)
- Relations presse/publiques (7 heures)
- Advertising (7 heures)

★ **Module 7 : GESTION DES RISQUES (42 heures) composé de**

- Définition(s) et typologie du risque (3,5 heures)
- Aspects juridiques (3,5 heures)
- Evaluation des risques (7 heures)
- Procédures de gestion des risques (7 heures)
- Typologie des Établissements Recevant du Public – ERP (21 heures)

★ **Module 8 : PRODUCTION (56 heures) composé de**

- Aspects techniques (21 heures)
- Plan de Gestion Événementielle (14 heures)
- Accueil et logistique (21 heures)

★ **Module 9 : DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (72 heures)**

- Veille sur l'environnement professionnel (3,5 heures)
- Projet professionnel et compétences transversales (28 heures)
- Accompagnement méthodologique -projet professionnel et livrables – (30 heures)
- Outils informatiques (7 heures)
- Bien-être au travail (3,5 heures)

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES SUIVANTS

- Contribuer à la stratégie événementielle
- Concevoir un projet événementiel
- Piloter un projet événementiel

Chaque bloc de compétences validé mène à un certificat.

INTERVENANT.ES

Les cours et des Masterclasses sont dispensés par des professionnels du secteur de l'industrie musicale, de la filière des musiques actuelles et de la production.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu sous forme de partiels, d'oraux et d'études de cas tout au long de la formation (travail préparatoire)
- Construction et accompagnement du Projet Professionnel sur les 3 ans avec des rapports d'activité
- Examen national et Grand Oral en fin de cursus

DÉBOUCHÉS

Travailler en Agence, Maison de disque, Production, salles de spectacle, management d'artistes, chaînes TV ou médias, studios d'enregistrement en tant que :

- Responsable de Projet
- Chargé de Production
- Responsable de communication événementielle
- Responsable événementiel et partenariats
- Administrateur culturel
- Régisseur général

Ou en tant qu'Artiste :

- Musicien indépendant
- Artiste-Interprète / Auteur-compositeur
- Professeur indépendant d'art

Formations :

- Master Management des Industries Musicales ou Créatives
- Master Management Culturel
- Master Événementiel
- Master Communication



FINANCEMENT, DATES, LIEUX

En double cursus musiques actuelles :

- Année 1 : 5.290€ - pour 15h de cours par semaine - autres options disponibles
- Année 2 : 7.355€ - prise en charge intégrale en contrat d'alternance
- Année 3 : 7.355€ - prise en charge intégrale en contrat d'alternance

En double cursus comédie musicale :

- Année 1 : 6.490€ - pour 24h de cours par semaine - autres options disponibles
- Année 2 : 7.355€ - prise en charge intégrale en contrat d'alternance
- Année 3 : 7.355€ - prise en charge intégrale en contrat d'alternance



Cursus Comédie Musicale / Chant / Danse / Théâtre Paris :

Cours artistiques à **AICOM**, 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

et cours théoriques à **ATLA**, 12 villa de Guelma, 75018 Paris



Cursus Musiques Actuelles Paris :

Cours artistiques **et** cours théoriques à **ATLA**, 12 villa de Guelma, 75018 Paris



Cursus Musiques Actuelles Nancy :

Cours artistiques **et** cours théoriques à **Music Academy International**,

12 Avenue du XXème Corps, 54000 Nancy

FINANCEMENT

Financement intégral de la formation en deuxième et troisième année par contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Rythme d'alternance préconisé : 3 jours par semaine chez l'employeur pendant la période de scolarité de septembre à juin.

Autres financements

Selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi Salarié ou autres) : plan de développement des Compétences, période de professionnalisation, via l'AFDAS ou tout autre OPCO, CPF, CPF de transition, dispositifs régionaux, Pôle Emploi, AGEFIPH, AUDIENS, Caisse de retraite complémentaire...

CONTACT

Pour en savoir plus, demandez un rendez-vous
avec notre équipe admissions.

admissions@school-of-arts.fr

+33 1 89 71 18 77

AICOM - EUROPE MUSICALS : SIRET N°75231844400029

Numéro d'activité : N°11754865575 / Numéro UAI : N°0942543D

ATLA - SIRET : N°84885486500013 / Numéro d'activité : N°11755895275 / Numéro UAI : N°0756425B

MUSIC ACADEMY INTERNATIONAL - MAI NANCY / SIRET : N°92227332100021

Numéro d'activité : N°44540425554 / Numéro UAI : N°0542525B

GRUPE SCHOOL OF ARTS - 38 RUE DE BERRI - 75008 PARIS